



Déclaration de performance FR

selon directive sur les produits liés à la construction 305/2011
LE/DoP-N°. 04 / 2015-05



Die feine ART im Bad

1. **Désignation précise / Code d'identification du groupe de produits :**
Ecrans de douche
2. **Désignation type du groupe de produits pour identification selon tarif Sté Artweiger :**
Artweiger 360 dans les versions : sans cadre alu, partiellement et entièrement cadrée; Artweiger 360 Walk In, Artweiger 360 Walk In Vario, Artweiger ZERO Walk In, Artweiger ZERO Walk In Vario, Twistline, Lifeline, Lifeline Mobil, Baseline, Artweiger SLIDE, Artweiger DYNAMIC, Artweiger MOVE, Artweiger PROTECT, Artweiger PRESTIGE.
- 2.1 **Tous les écrans de douche ont été contrôlé dans les finitions suivantes (si prévu au tarif) :**
Douche quart de rond, douche pentagonale, porte en niche, porte avec paroi fixe, porte avec paroi fixe pivotable, entrée d'angle, vario, porte d'entrée/de sortie libre.
- 2.2 **Tous les écrans de douche ont été contrôlés avec les systèmes de portes suivants (si prévu au tarif) :** porte coulissante, porte pivotante, porte battante, porte repliable, paroi repliable, vario, Artweiger 360 Walk In (sans porte), Artweiger MOVE porte d'entrée/de sortie libre.
- 2.3 **Ecrans de douche sans profilé au sol :**
Dans le cas d'écrans de douche sans profilé au sol l'étanchéité selon norme EN 14428 n'est pas garantie. L'aménagement d'une gouttière ou d'une légère pente pour écoulement est nécessaire.
3. **Usage :**
Les écrans de douche sont destinées à l'hygiène personnelle et en tant que protection contre les éclaboussures dans le cadre domestique (selon EN 14428 valable également pour les hôtels, les résidences pour étudiants, les hôpitaux et toute institution similaire).
4. **Fabricant :**
Fa. Artweiger GmbH. & Co. KG, Sulzbacherstr. 60, 4820 Bad Ischl, Autriche
5. **Système pour l'évaluation de la durabilité de la performance :**
System 4
6. **Normes produits harmonisées :**
EN 14428 dans sa version en vigueur
7. **Organisme notifié :**
Non pertinent car application du système 4
8. **Performance déclarée :**

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Facilité d'entretien/nettoyage	Reçu	EN 14428
Caractéristiques en cas de casse	Reçu	EN 14428
Durabilité / (à l'exception du point 2.3.)	Reçu	EN 14428

La performance des produits selon les points 1 et 2 correspond à la performance déclarée selon point 8. Le fabricant, nommé au point 4, est seul responsable de la rédaction de la présente déclaration de performance.

Le soussigné Directeur Général Gerhard Aigner

Gerhard Aigner

Bad Ischl, 03.07.2024